

Übersetzung folgt. Momentan ist die französische Version verbindlich.

*Pour les ateliers et activités : voir page 2*

## Cours de langues

1. Inscription: L'inscription se fait après un entretien avant le début des cours en septembre. Selon les places disponibles dans les cours, l'inscription peut avoir lieu à tout moment durant l'année.
2. Calendrier: Les cours de langues suivent le calendrier scolaire : il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
3. Frais d'inscription : CHF 35.- par année scolaire. Il faut les payer à chaque début de cours .
4. Paiement des cours : Les cours sont payés chaque fin de mois sur facture, aussi les mois où il y a des vacances, et aussi en cas d'absence.
5. Remboursement : Les cours manqués ne sont pas remboursés. En cas d'absence prolongée (1 mois entier) pour cause de maladie, accouchement ou accident, la facture peut être annulée. Un certificat médical doit obligatoirement être donné à la responsable de formation.
6. Absence : en cas d'absence, il faut avertir la formatrice ou la réception par téléphone ou par email. Après 4 absences de suite sans s'excuser, la place dans le cours n'est plus garantie et la participation peut être annulée par l'Association.
7. Espace enfants : Les enfants inscrits à l'espace enfants ont une place réservée. En cas d'absence des enfants, il faut avertir la réception d'espacefemmes par téléphone, sur place ou par email.
8. Arrêt: Le délai de résiliation est de 1 mois pour la fin du mois suivant (exemple : pour arrêter le cours le 31 mars, il faut avertir avant fin février). La facture doit être payée pendant le délai de résiliation. Pour arrêter un cours, il faut informer la réception ou la formatrice.
9. Attestation : Pour recevoir une attestation, il faut suivre au minimum 3 mois de cours et être présente à 80% des cours au moins.
10. Exclusion : après discussion avec la participante, espacefemmes se réserve le droit de l'exclure entre autres en cas de :
  - Non-paiement des cours
  - Comportement inadéquat avec les participantes du cours ou le personnel d'espacefemmes
11. Question ou problème concernant le cours : il faut contacter la responsable de formation ou la direction.

Übersetzung folgt. Momentan ist die französische Version verbindlich.

*Pour les cours de langues : voir page 1*

## Ateliers et activités

1. Paiement: L'activité doit être payée au plus tard au délai d'inscription. Le nombre de places est limité : sous réserve de disponibilité et sauf annulation par espacefemmes, le paiement garantit la participation à l'activité.
2. Confirmation: Au délai d'inscription de l'activité, l'inscription à l'activité est confirmée par email ou par téléphone.
3. Annulation par espacefemmes: Si l'activité doit être annulée, la personne inscrite est contactée par email ou par téléphone. Le montant déjà payé peut être reporté sur une autre activité du programme ou remboursé.
4. Annulation par la personne inscrite: En cas d'arrêt ou de désistement, il n'y a pas de remboursement si le délai d'inscription est passé ou si l'activité a déjà commencé.
5. Espace enfants: Les enfants inscrits à l'espace enfants ont une place réservée. En cas d'absence des enfants, il faut téléphoner ou écrire un email à espacefemmes pour avertir.
6. Exclusion: après discussion avec la participante, espacefemmes se réserve le droit de l'exclure entre autres en cas de :
  - Comportement inadéquat avec les participantes du cours et le personnel d'espacefemmes
7. Questions ou problème concernant une activité du programme : il faut contacter la responsable du secteur rencontre ou la direction.